MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

®
Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

EDITION
DLP 29-8-88036767
BAS-VIVARAIS
(ARBORICULTURE ET VITICULTURE)

ABONNEMENT ANNUEL : 115 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 03 - ☎ 78.95.48.48

4 Juin 1987 N° de série continue 150 Bulletin n° 16

PRODUCTEURS DE CERISES : PROTEGEZ VOTRE RECOLTE CONTRE MONILIA ET MOUCHE

ARBRES FRUITIERS

CERISIER : Monilia et Mouche - Maintenez la protection
Anthracnose - Intervenez dès l'apparition des taches
PECHER : Maladie de conservation - Prévoyez la protection des variétés précoces
Tordeuse Orientale - Renouvelez votre traitement en situation de risques
Oïdium - Maintenez encore la protection
POIRIER - POMMIER : Carpocapse - Poursuite de la lutte
Tavelures - Maintenez la protection en fonction des risques
POIRIER : Psylles - Vérifiez l'efficacité de votre traitement
Puceron vert non migrant - Quelques colonies aussi sur poirier
POMMIER : Oïdium - Maintenez la protection
Mineuse cerclée - Utilisez un anti-carpocapse efficace

CERISIER

MOUCHE DE LA CERISE - Poursuite de la lutte

- **En région précoce et moyenne,** les lères éclosions sont prévues à la fin de la semaine.
  Si aucune intervention n'a encore pu être réalisée, traitez avant le 10 Juin avec un larvicide en respectant le délai avant récolte (7 jour). Cette solution doit être adoptée à chaque fois que ce sera possible. Si la récolte est prévue dans moins de 7 jours, il est encore possible d'utiliser DECIS, à condition de traiter dès réception.
  Ce traitement ne préservera pas des attaques les plus précoces de mouches, mais pour toute variété à récolter à partir du début de la semaine prochaine, il vaut mieux adopter cette solution que de n'effectuer aucune protection.
  Cette solution pourra également être adoptée dans les vergers où variétés précoces et tardives sont mélangées, si les récoltes en cours ou toutes proches risquent de recevoir des projections du traitement.
- **En région tardive** (VESSEAUX, MEYRAS, MONTPEZAT)
  Lutte préventive avec DECIS à prévoir vers les 10-11 Juin
  Lutte curative avec larvicide : vers les 15-17 Juin
- **En toute situation,** la protection sera renouvelée tous les 10 jours en respectant les délais d'emploi avant récolte.

5mm

MALADIES DE CONSERVATION - Protégez votre récolte
En fonction des conditions climatiques.

ANTHRACNOSE - Surveillez vos arbres récoltés
Le traitement contre les maladies de conservation est également efficace contre l'anthracnose. Cependant dès l'apparition des premières taches (petites taches violacées et anguleuses), intervenez avec l'un des produits (g ma/hl) :

P283

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

bénomyl : 30 (BENLATE)
carbendazime : 30 (nb. spéc.)
dithianon : 50 (DELAN)
doguadine : 80 (MELPREX)
folpel :100 (nb. spéc.)
manèbe : 160 (nb. spéc)
méthylhiophanate : 70 (PELT 44, PELTIS 40)
oxyquinoléate de cuivre : 50 (QUINOLATE 400)
triforine : 33 (DENARIN, FUNGINEX, SAPROL)

PECHER

MALADIES DE CONSERVATION - Protection des variétés précoces
Dans la semaine précédent la récolte, intervenez avec bénomyl à 30 g ma/hl (BENLATE) ou triforine à 33 g ma/hl (nb spéc) en respectant un délai de 3 jours avant récolte.
Nous ferons un point plus détaillé dans un prochain Bulletin.

OIDIUM - Toujours des risques : maintenez encore la protection
Le temps orageux que nous connaissons ne peut que favoriser la maladie.

TORDEUSE ORIENTALE - Renouvelez la protection en situation à risques
Le retour à des températures de saison permet une fin de 1er vol assez active.
Aussi, dans les parcelles où le risque est le plus important (récolte 1986 atteinte), il est prudent d'effectuer une 2ème intervention vers les 10-12 Juin, les variétés à récolter avant le 25 Juin ne sont pas concernées par ce renouvellement.

PRUNIER

CARPOCAPSE - 1er traitement dès réception en toute situation (rappel),
... s'il n'est déjà fait.
En verger sensible à la rouille, on ajoutera un fongicide efficace.

POIRIER - POMMIER

CARPOCAPSE - En région précoce et moyenne, des éclosions attendues
- **En région précoce et moyenne :** utilisateurs de larvicide, 1er traitement avant le 9 Juin
  Le vol de cette dernière période est localement important. Ne retardez pas l'intervention.
- **En région tardive :** VESSEAUX, MEYRAS, MONTPEZAT...
. si vous utilisez un ovicide : le 1er traitement a déjà dû être effectué.
. si vous utilisez un larvicide : 1er traitement vers les 11-13 Juin
- **En toute région, renouvellement des traitements** (hors lessivage)
. ovicide : 15 jours entre le 1er et le 2e, puis toutes les 3 semaines.
. larvicide : en général, tous les 15 jours.

TAVELURES - Risques de contaminations suite aux pluies orageuses
Maintenez la protection préventive. En cas de traitement après la contamination, vérifiez le délai d'utilisation en stop ou curatif du produit utilisé après le début de la pluie contaminatrice.

POIRIER

PSYLLES - 10 jours après votre traitement, observez vos vergers (rappel)

PUCERON VERT NON MIGRANT - Quelques colonies aussi sur poirier
Si plus de 15 % des pousses sont habitées, il peut être combattu avec un anti-carpocapse, type phosalone ou un aphicide spécifique type pyrimicarbe.

TORDEUSE DE LA PELURE - Aucune intervention pour le moment

POMMIER

OIDIUM - Des conditions favorables à son développement
Comme sur pêcher, maintenez la protection.

MINEUSE CERCLEE - Utilisez un anti-carpocapse
... en tenant compte des données de nos précédents Bulletins.
Les 1ères mines peuvent être observées.